

Compte-rendu conseil de gestion du 29/11/22

Présents : Sabine Fillinger, Thierry Rouxel, Jean-Félix Dallery, Virginie Bouyjou, Antoine Porquier, Valérie Laval, Jessica Soyer, Anne Deredec, Mathilde Gorse, Anne Genissel, Laetitia Dupont, Isabelle Lebrun, Corentin Picard

• Point RH

Arrivées :

Elza Neau (doctorante Amar) au 02/11/22

Marie-Paule Peler (technicienne sur concours EPLM) 01/10/22

Camille Rabeau (doctorante EPLM) au 01/12/22

Leysha Bokhorée du 05/12 au 09/12 (stage de 3^{ème} avec Anaïs Lalève)

Départs :

Sandrine Mbarga au 30/11/22

Roula Shamsi au 21/10/22

Accueil de Marie Dufresne

Professeure à l'Université Paris-Saclay en phytopathologie

Rattachée à l'IPS2 auparavant

Enseigne depuis 1 an mais n'est plus rattachée à aucun laboratoire. Enseigne sans travaux de recherche

Au cours de l'AG science de septembre 2022, il a été proposé de l'inviter à assister aux séminaires pour une intégration en douceur

Un retour est demandé au sein des équipes pour une réflexion en interne sur la proposition d'intégration suivante :

- Elle sera invitée à donner un séminaire sur son activité de recherche passée et ses intérêts scientifiques.
- Nous lui proposerons une place de bureau (lequel n'a pas été défini).
- Elle pourra participer aux réflexions scientifiques de l'unité, notamment pour préparer la visite du bureau du département SPE.
- Les équipes peuvent l'inviter à leurs réunions scientifiques.

La direction attendra un retour de toutes les équipes avant de faire une proposition à Marie Dufresne.

Présentation de la semaine de 4 jours

Réservé aux **agents ne voulant ou ne pouvant pas faire de télétravail**.

Ce dispositif concerne les agents INRAE fonctionnaires (stagiaires et titulaires) ainsi que les contractuels (contrats supérieurs à 1 an).

Le choix de recourir à un de ces nouveaux cycles appartient aux agents. Le choix du jour non travaillé relève de la responsabilité de la DU.

Ces nouveaux cycles débuteront au 01/01/23.

Un formulaire doit être complété fin 2022.

Cycles déjà existants :

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE	SEMAINE DE 5 JOURS
38 heures 40 minutes	7h44/ jour
	30 jours de congés annuels
	15 jours de RTT

OU

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE	SEMAINE DE 4,5 JOURS	SEMAINE DE 5 JOURS
36 heures	8h / jour	7h12 / jour
	27 jours de congés annuels	30 jours de congés annuels
	Pas de RTT	Pas de RTT

Nouveaux cycles proposés :

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE	SEMAINE DE 4,5 JOURS	SEMAINE DE 4 JOURS
38 heures	8h27 / jour	9h30 / jour
	27 jours de congés annuels	24 jours de congés annuels
	10,5 jours de RTT	10 jours de RTT

OU

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE	SEMAINE DE 4 JOURS
36 heures	9h00 / jour
	24 jours de congés annuels
	Pas de RTT

Une réflexion doit être faite sur un suivi des temps de travail.

- **Budget Fonds Commun**

Ressources FC 2022 : 320 567.27€

- 20 k€ de parts chercheurs par rapport à 2021 (diminution du nombre de parts suite aux départs en retraite)

Parts projets SPE légèrement augmentées

Parts fonctionnement sur contrats de recherche identiques à 2021 suite aux nouveaux pourcentages de prélèvements

Plus de parts recettes Arvalis

Parts des recettes supérieures suite au changement de fonctionnement interne. Les recettes AMAR (représentant une grosse partie des recettes) sont installées sur le budget N+1, afin d'éviter les reprises par les SDAR en fin d'année

Frais de paillasse + élevés du fait de l'augmentation du tarif de la part frais de paillasse (passée de 100 à 150€ par agent par mois)

Dépenses 2022 : 263 756.29€€

Fluides pour l'année 2021 coûtent 108 727€

Fluides Terres inovia augmentent également suite au départ de Terres inovia du site du plateau (coût estimé à 50 k€)

Soit, au 25/11/22

Ressources	+ 320 567,27 €
Dépenses	- 263 756.29 €
Déficit 2020	- 89 622.09 €
TOTAL	- 32 811.11 €

Fluides 2022 à payer en 2023 : l'augmentation de la facture énergétique 2023/2024 sera prise en charge par la DG

- **Cellule investissement**

Un contrat CPER (contrat Plan état région) est validé. La part de la région du CPER est en cours de signature.

Financement de 252k€, dont 170k€ pour Bioger, permettant de financer :

Autoclave	63 k€
Système de surveillance des congélateurs	10 k€
Machine à glace	5 k€
Centrifugeuse	15 k€
qPCR	22 k€
Chambres de culture végétales HQ-LED	50 k€
Total (pour BIOGER)	170 k€

Un confocal pour le L3 est également prévu via le CPER, pour un achat en 2023/2024.

Nous allons donc pouvoir programmer les investissements prévus prochainement.

- **Ménage**

Les prestations réalisées par Atalian sont les suivantes :

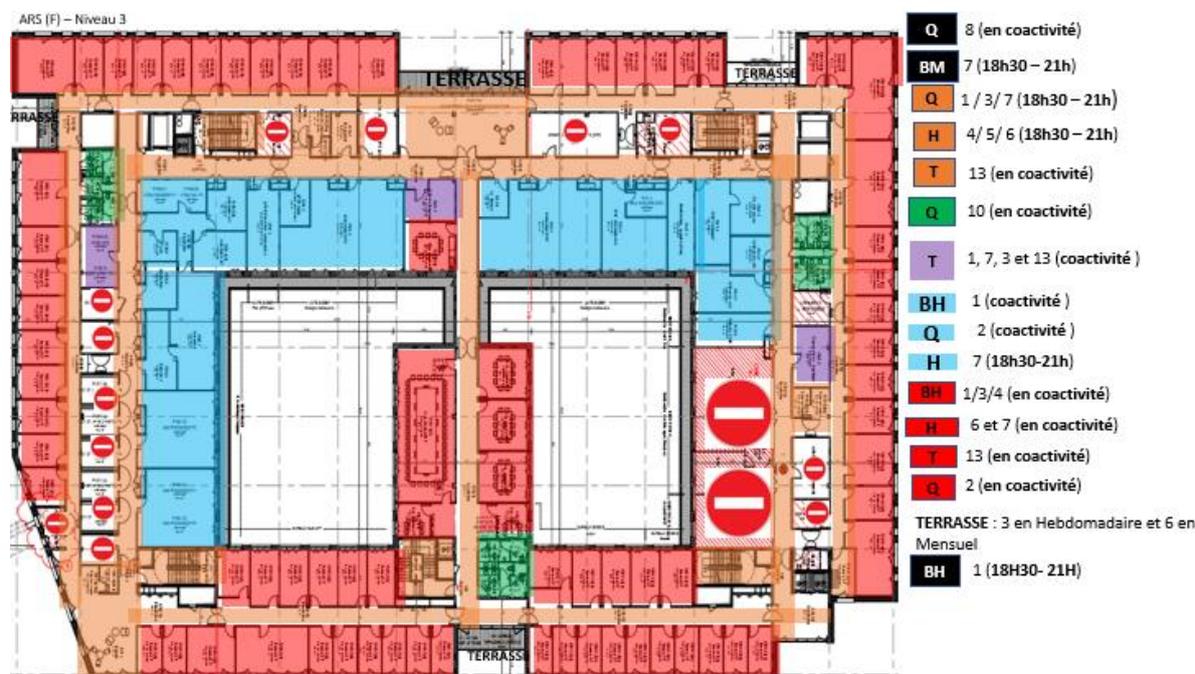
1 : Balayage humide

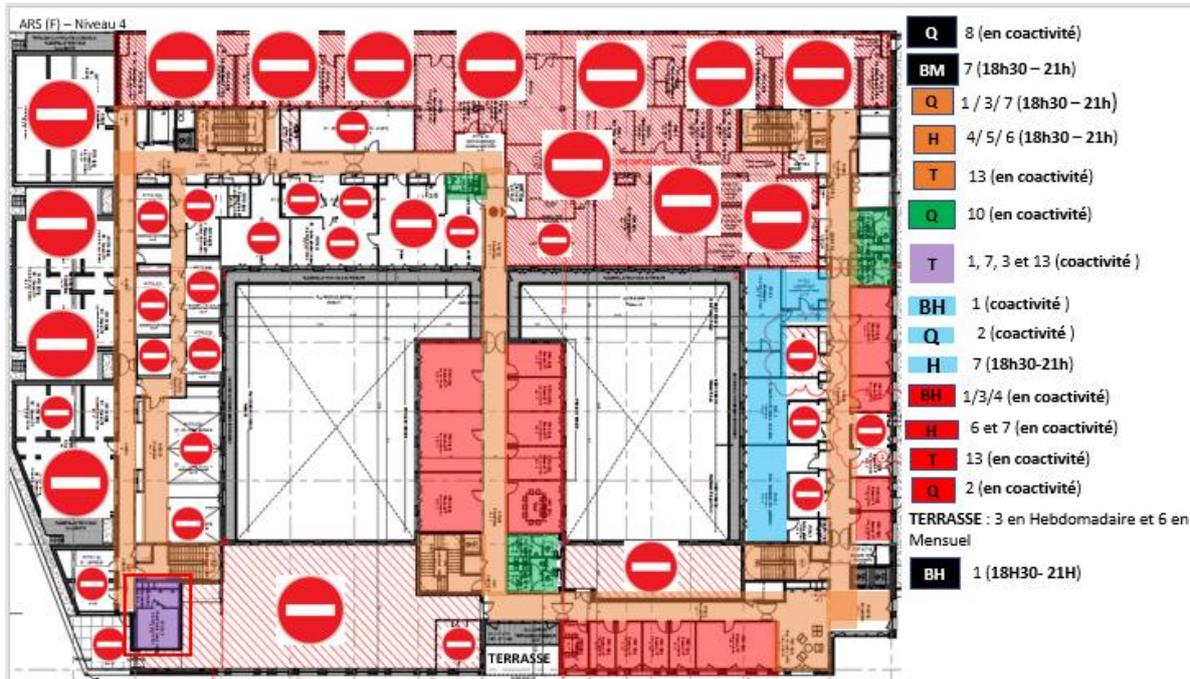
2 : Vidage et nettoyage corbeilles individuelles et collectives et acheminement vers containers

3 : Ramassage de tout déchets et détritrus sur toutes surfaces et mobilier

- 4 : Détachage localisé
- 5 : Aspiration moquette et tapis
- 6 : Dépoussiérage et nettoyage mobilier (table, chaise, meuble)
- 7 : Lavage sols
- 8 : Interrupteurs et boutons
- 9 : Shampouinage moquette ou tapis
- 10 : Nettoyage complet SANITAIRES et VESTIAIRES (miroir, faillance, cuvette, évier, robinetterie, portes, murs, pulvérisation bactéricides, appareil sanitaires)
- 11 : Enlèvement des chewing gums et autres collants sous les tables et chaises
- 12 : Nettoyage tableau (enseignement)
- 13 : Dépoussiérage des dessus de meubles hauts, plinthes, radiateurs, extincteurs, rebords de fenêtres, tuyauteries, nettoyage des traces sur les portes et au sol, et à proximité des poignées (y compris ascenseurs) et des interrupteurs, désinfection des téléphones et claviers, enlèvement des toiles d'araignées (Tous les trimestres)
- 14 : Décrassage complet
- 15 : Dépoussiérage annuel (spécifique centre de documentation et bibliothèque)

Concernant le L3 : le ménage des couloirs sera fait par Atalian (possible prise en charge par les SDAR)





Périodicité contractuelle :

- Q : 1 fois par jour
- BQ : 2 fois par jour
- H : 1 fois par semaine
- BH : 2 fois par semaine
- M : Mensuel
- BM : 2 fois par mois
- T : Trimestre
- A : Annuel

Une mise à jour du marché est à faire au sein de Bioger, ainsi qu'une organisation pour l'élimination des déchets, avec les responsables de zones. Réunion prévue courant décembre

• Organisation d'évènements Bioger

Afin de faire vivre l'unité et d'entretenir le bien-être collectif de l'unité, une boîte à idées va être mise en place. Chacun sera donc invité à y mettre des suggestions permettant de développer des animations au sein de l'unité : ouverture des cafés quotidiens à tous, café ou apéro réguliers, festivités, etc

Pour rappel, le jeudi avant les vacances scolaires est un jour de présence obligatoire.

De plus, il faudrait installer des visuels dans les couloirs de l'unité afin de présenter les différentes disciplines de Bioger (posters, ...)

Il a également été demandé d'organiser des visites inter unités afin de créer du lien avec les différents agents présents autour de nous (visite avec pot d'accueil, galette inter-unité, ...)

• Restitution de la commission concernant Bruno Babillot

La commission est composée de :

- Jean Laroche (président, responsable pole appui à la recherche)
- Nadège Billot, chargée de missions RH,
- David Moisson, psy du travail.

16 personnes ont été entendues.

Toute personne souhaitant avoir lecture du rapport de la commission peut s'adresser à Jessica Soyer.

Prochain conseil de gestion le 24/01/23 à 14h